

8.5

2018/27

C5

REPUBLIQUE FRANCAISE

dossier n° DP 021 210 18 B0004

Commune de Créancecy

date de dépôt : 01 mars 2018
demandeur : Monsieur BRISBAERT Jean Marc
pour : la construction d'une cabane pour enfant sur pilotis ;
adresse terrain : 1 rue Claude Lievin, à Créancecy (21 320)

A 2018-22

ARRÊTÉ
de non-opposition à une déclaration préalable
au nom de la commune de Créancecy

Le maire de Créancecy,
M. Le Maire,

Vu la déclaration préalable présentée le 01 mars 2018 par Monsieur BRISBAERT Jean Marc demeurant 94 AV Anthony Caro, Bourbourg (59630);

Vu l'objet de la déclaration :

- pour la construction d'une cabane pour enfant sur pilotis ;
- sur un terrain situé 1 rue Claude Lievin, à Créancecy (21 320) ;
- pour une surface de plancher créée de 4 m² ;

Vu le code de l'urbanisme ;

Vu le Plan Local d'Urbanisme approuvé le 8 juillet 2004, modifié et révisé le 13 décembre 2012 ;

Vu l'accord de l'Architecte des Bâtiments de France en date du 22/03/2018 ;

ARRÊTE

Article 1

Il n'est pas fait opposition à la déclaration préalable.

A Créancecy, Le 09 Avril 2018

Le maire,


Jocelyn CHAPOTOT